



## **Déclaration préalable FSU**

### **CTSD lundi 25 janvier 2021**

Quel que soit l'IDS de nos collèges, du plus favorisé au moins favorisé, les salles de classe de nos établissements sont constituées d'apprenants tous très différents, ayant des difficultés diverses, des besoins particuliers pas toujours identifiés à l'entrée au collège. Nous avons tous un même objectif, à savoir leur permettre de se construire pendant ces 4 années et les préparer le mieux possible à choisir leur voie pour la suite. Outre les « simples » difficultés d'apprentissage qui font qu'un enfant aura besoin de plus de temps pour comprendre par rapport à un autre camarade, qu'il aura peut-être besoin qu'on reformule, qu'on soit à côté de lui pour lui montrer comment il doit faire, les enseignants doivent aussi prendre en charge des élèves qui devraient être scolarisés en SEGPA, voire en ULIS, mais ne le sont pas pour quelque raison que ce soit ; les enseignants accueillent également dans leur classe des enfants inscrits dans des dispositifs UPE2A et ULIS. Des élèves sont scolarisés en collège et éprouvent des difficultés de maîtrise de la langue française importantes qu'ils soient allophones non intégrés à un dispositif UPE2A ou pas. Certains élèves ont des difficultés plus lourdes de type DYS qui nécessitent la mise en place de PAP, un certain nombre d'élèves ont des troubles de l'apprentissage pas toujours clairement déterminés à l'entrée en sixième. Des élèves mal-voyants ou relevant d'autres champs du handicap nécessitant une adaptation de l'école se trouvent dans nos classes. Des élèves ayant des troubles du comportement ou des difficultés relationnelles sont également présents dans nos classes, etc...

La pédagogie différenciée est le cœur de notre métier, mais les enseignants ne sont pas des magiciens, comment faire pour aider chaque enfant individuellement en prenant en charge SES difficultés, SES besoins, en lui donnant un espace d'expression au sein d'un groupe, la classe, qui grossit au fil des années, au fil des dotations insuffisantes ? A 23-25 en éducation prioritaire, ce n'est pas possible. A 28-29 et quelques fois plus dans les établissements dits favorisés, cela ne l'est pas plus : il ne faudrait pas croire qu'il n'y a pas d'élèves en difficulté dans ces établissements.

Nous l'avons déjà dit la semaine dernière, nous le répétons, la rentrée 2021 qui sera actée aujourd'hui au niveau de la répartition des moyens sera difficile pour nombre d'établissements. A toutes les difficultés énoncées en amont, il faut ajouter un confinement au 3<sup>ème</sup> trimestre 2019/2020, qui aggrave les disparités entre les élèves, entre les milieux sociaux. Les effets de ce 1<sup>er</sup> confinement se font sentir dans les salles de classe, qu'a-t-on mis en place pour y remédier ? Des consignes, concernant les priorités d'apprentissages ont été données aux enseignants, mais pour le reste ? Tout repose encore et toujours sur les capacités des enseignants à s'adapter, à innover, mais toujours dans un cadre contraint par les restrictions budgétaires. Que se passera-t-il en cas de nouveau confinement ? Rien, nous travaillerons toujours avec plus d'élèves, mais surtout plus d'élèves en difficulté.